

# Comité Hospital & Transport Surge Capacity

En vertu de l'article 13 de la loi du 4 novembre 2020 portant diverses mesures sociales suite à la pandémie de COVID-19

DATE 09/06/2021  
CONTACT Dr. Paul Pardon  
TEL.  
E-MAIL

## **Aux Responsables des services d'ambulances**

**Pour info aux Directeurs généraux, Médecins-chefs, Directeurs du Département infirmier et Coordinateurs des Plans d'Urgences des Hôpitaux généraux, universitaires, psychiatriques et de réhabilitation**

**Pour information aux Fédérations hospitalières**

**Pour information aux Gouverneurs**

OBJET Covid-19 – Communication : Transports en ambulances.

Madame, Monsieur le Responsable de service,

Le Comité *Hospital & Transport Surge Capacity* composé de représentants de toutes les autorités, du Ministère de la Défense, des Fédérations hospitalières et d'experts, vous remercie, ainsi que vos collaborateurs, pour les prestations surhumaines qui ont permis de sauvegarder depuis plus d'un an notre système de soins.

### **1. Evolution épidémiologique**

Les chiffres épidémiologiques et hospitaliers se sont améliorés au cours des dernières semaines. Au 9 juin 2021, 852 patients COVID se trouvaient encore dans nos hôpitaux, dont 309 en soins intensifs.

La détente est au rendez-vous et c'est dans ce cadre que nous souhaitons porter notre attention sur une vigilance et des précautions constantes, y compris pendant le transport en ambulance.

### **2. Cadre général en matière de visite et d'accompagnement**

Le Comité est pleinement conscient que les services d'ambulance ont également traversé une période infernale et que, malheureusement, celle-ci n'est pas encore totalement terminée. Une grande partie des travaux de routine et des procédures ont été adaptés et les conditions de travail ont été profondément modifiées.

Les patients sont désormais abordés avec des équipements de protection individuelle par précaution, ce qui n'est pas toujours évident ni pour le patient, ni pour le personnel, sans parler de l'attention supplémentaire accordée aux procédures de décontamination.

La vaccination est actuellement en vitesse de croisière, ce qui signifie qu'un certain nombre d'assouplissements deviennent progressivement possibles. Le retour à la vie normale a commencé. Cela signifie probablement aussi que les raisons d'intervention des ambulances évoluent et sera plus conforme à la période précédant Covid.

Mais, même si le monde et la société qui nous entourent semblent se normaliser, le COVID continue de circuler. Si la sécurité du personnel reste importante, la sécurité du patient l'est tout autant. Cela signifie que les mesures de précaution qui s'appliquent au personnel ambulancier, comme par exemple les EPI et la désinfection de l'ambulance, restent très importantes, également pendant cette période. Afin de garantir voire accélérer le retour à la normale que nous souhaitons tous, il est important de ne pas baisser la garde, de rester vigilants même si c'est long, même si c'est difficile et même si l'ambiance générale est à la détente et au positivisme.

Nous tenons donc à remercier les responsables et le personnel des services d'ambulance pour leurs efforts constants.

Dans les semaines à venir, nous poursuivons également nos efforts pour soutenir le secteur hospitalier.

Si vous avez des questions spécifiques concernant cette lettre, veuillez contacter [sante-gezondheid@ccc.brussels](mailto:sante-gezondheid@ccc.brussels).

Dr. Paul Pardon  
Chief Medical Officer  
Belgique

Marcel Van der Auwera  
Président du Comité  
Hospital & Transport  
Surge Capacity

Prof. Dr. Erika Vlieghe  
Expert scientifique du  
Comité

Prof. Dr. Geert Meyfroidt  
Président de la Société  
belge de médecine  
intensive